

Les agents des collectivités veulent plus d'égalité

Soixante-dix agents de la Ville et de la communauté d'agglomération ont débrayé mercredi, devant le centre technique. Ils veulent maintenir la pression sur les négociations en cours.

Les revendications sont de plus en plus nombreuses chez les agents des collectivités. Mercredi 6 juillet, ils étaient 70 à débrayer devant le centre technique d'agglomération. « Il faut arrêter avec le "deux poids, deux mesures". Les agents sont tous pareils », estime Josseline Bidard, du syndicat Autonomes. Ils réclament les mêmes mesures pour tous les services.

D'abord la fameuse IAT (Indemnité d'administration et de technicité). En avril, le service des opérations ménagères s'était déjà mobilisé pour une revalorisation. Elle avait été obtenue. Les agents du service ont vu leur IAT passer à 2,24 (soit une augmentation de moins de 15 €). Les agents réclament aujourd'hui une IAT à 3,57 pour les salariés de la catégorie C (les plus bas salaires). « Il faut savoir que d'autres services n'y ont pas droit. Les services mutualisés notamment (ceux qui œuvrent pour la Ville et la communauté d'agglomération), reprennent la syndicaliste. Donc nous sommes en colère. »

« Il faut arrêter avec le deux poids, deux mesures. Les agents sont tous pareils »
Josseline Bidard, syndicat Autonomes

Autre souci d'équité, l'arrivée de nouveaux agents. Ceux de l'ancienne Communauté de communes de Saint-Simon ne dérivaient pas avoir les mêmes accès que leurs collègues. Le CGTiste, Yvon Brin, cite le treizième mois. « C'est un acquis, mais avec la mutualisation, il y aura des disparités. » Actuellement, selon les conventions, les futurs nouveaux agents ne disposent pas des



Les agents ont débrayé mercredi en début d'après-midi. Le prochain mouvement aura lieu en septembre.

La communication du maire fait tiquer

« On ne fait pas de la communication comme ça sur Facebook. » Les agents de la Ville grincent suite au communiqué de presse qui a été diffusé sur le profil Facebook du maire de Saint-Quentin. « Les communautaires qui ont suivi n'étaient pas à l'avantage des agents. » Le personnel est咸 sur Facebook. C'est un sujet qui concerne notre linge sale, » soupire Emmanuel, secrétaire adjoint du syndicat SUD. « Quand il y a eu des intempéries, nous étions les meilleurs. Là, nous nous faisons critiquer et nous sommes les pires faîneants. Si l y a ce mouvement, c'est qu'il y a des raisons. » Frédérique Macarez explique sa démarche : « Chaque fois qu'il y a une prise de position officielle, elle est relayée sur Facebook. » Les commentaires peuvent faire l'objet de suppression. « Ce n'est pas moi qui écris les commentaires. »

beaucoup d'inquiétudes pour les agents mutualisés. Il y a des points à éclaircir avec la Ville. » Les hôtelières d'éte ? « Nous planchons sur un dispositif plus complet qui pourrait entrer en vigueur l'an prochain. » Elle continue : « Nous sommes en train de travailler sur les différents sujets. » Idem du côté de la mairie. « Il y a un temps de négociations et des dates de calendrier », tranche Frédérique Macarez, le maire. Mercredi, les agents ont décidé de ne pas poursuivre le mouvement. Ils se donnent rendez-vous en septembre.

Alice Meunier

recteur général des services de la Ville et la direction des ressources humaines de la communauté d'agglomération est prévue ce jeudi 7 juillet. Elle entre dans le cadre du planning annuel. Les syndicalistes grincent : « Les collectivités devraient aussi s'entendre entre elles. » Oranne Gobert, directrice de cabinet de l'Agglo, espère tenir « le rythme des réunions jusqu'en septembre. » Elle explique : « Il y a

même dispositions collectives que les anciens. Les syndicats grincent également avec les horaires d'été. Seul un service bénéficie d'un aménagement des horaires. « Pourquoi il y aurait un service et pas les autres ? » interroge un syndicaliste SUD. Seul le service assainissement est concerné par les horaires « canicule » à savoir un aménagement quand le thermomètre dépasse les 28°C. Les fonc-

tionnaires commencent plus tôt (6 heures) pour repartir plus tôt (13h30) dans la période du 4 juillet au 31 août. « C'est ce qui nous a fait monter au créneau. Ça a été accordé à un service, et quand les autres ont demandé, ça a été refusé. Chaque service qui en fait la demande devrait se le voir accorder. Et pourquoi ne pas l'ouvrir aux administratifs ? »

Les négociations sont en cours. Une nouvelle réunion avec le di-